

Date de génération de ce justificatif : 22/11/2024

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

SKYROBOT – Constitution de société

Référence : L026736

Départements de publication : Côtes d'Armor

Annonce légale publiée le 30 août 2024 sur paysan-breton.fr

Evènement(s) : Constitution de société

FIDAL

AVOCATS

Avis de constitution Avis est donné de la constitution, pour une durée de 99 années, d'une S.A.R.L. à associé unique, au capital de 5 000 euros, immatriculée au R.C.S. de SAINT-BRIEUC dénommée SKYROBOT, ayant pour objet : – toutes prestations techniques sur toitures et installations photovoltaïques ; – tous travaux d'inspection technique en hauteur de bâtiments, ouvrages, structures et sinistres par drone ; – tous travaux de contrôle ou inspection thermique et de diagnostic ; – tous travaux d'entretien, nettoyage, démoussage et traitement de toiture, panneaux photovoltaïques, façades, bardages et enseignes et/ou surfaces en hauteur par drone ou robot spécialisé auprès de particuliers ou de professionnels ; – la prise de photos, la réalisation de vidéos par drone ainsi que la post-production relative à celles-ci ; – la photogrammétrie, la cartographie et la modélisation 3D ; – toutes prestations de conseil dans les domaines susvisés ; – et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes, de nature à favoriser son développement ou son extension. Le siège social est fixé 3, rue des Islandais – 22520 BINIC-ETABLE-SUR-MER et le gérant est Monsieur Emmanuel GOUALAN, demeurant 3, rue des Islandais – 22520 BINIC-ETABLE-SUR-MER. Les parts sociales ne peuvent être cédées qu'avec l'agrément de la collectivité des associés. Pour avis.

JUSTIFICATIF DE PARUTION ANNONCE LÉGALE

[Consulter cette annonce en ligne](#)